

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!

# LA VÉRITÉ DES TRAVAILLEURS

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE SECTION FRANÇAISE DE LA 4<sup>e</sup> INTERNATIONALE

N° 96. — JUIN 1959

MENSUEL : 40 fr.

## DES ÉPREUVES DE FORCE SERONT INÉVITABLES

**A** INSI, ce mardi 16 juin la guerre de Troie n'aura pas lieu. Les cheminots, la R. A. T. P., Air-France ne feront pas grève et les différentes catégories de travailleurs prêtes à manifester leur solidarité n'auront pas à le faire ce jour-là. Comment a-t-on failli arriver à ce qui ressemblait à une de ces journées de manifestation ouvrière sous les ministères du « système » de la IV<sup>e</sup> République et pourquoi est-on parvenu à un tel dénouement?

Depuis quelques semaines le mécontentement des travailleurs grandissait quant aux conditions d'existence qui leur étaient faites, tandis que les ministres et leurs larbins ne cessaient de dire que la situation économique allait de mieux en mieux. Le gouvernement, averti de ce mécontentement grandissant, selon toute probabilité craignit de se trouver dans les semaines ou mois très proches devant une lame de fond du type Août 1953 qui aurait placé le nouveau régime devant une situation pleine de périls.

Aussi, pour éviter un mouvement d'ensemble, le gouvernement décida-t-il de faire une concession, en annulant la franchise de 3.000 francs par semestre sur la Sécurité sociale. Ajoutant l'insulte à la provocation, le voleur en rendant l'argent volé prétendait ainsi faire preuve de générosité. Les masses, ne trouvant aucune raison de lui être reconnaissantes pour ce geste, y virent une preuve de faiblesse, et les catégories qui attendaient depuis longtemps se montrèrent d'autant plus exigeantes.

Mais le gouvernement n'évitait un mouvement d'ensemble que pour pouvoir mieux venir à bout des travailleurs en les combattant par groupes ou catégories séparées. Aux cheminots, le gouvernement répondait d'abord sur les salaires par une fin de non-recevoir, et à la décision de grève d'avertissement par un décret de réquisition. C'était signifier que le gouvernement était

prêt à aller à une *épreuve de force*. La mesure était partiellement tempérée par le fait que le gouvernement, loin de rompre les négociations, cherchait à les maintenir; mais il ne pouvait y avoir de doute qu'il ne reculerait pas devant une épreuve de force. Finalement on a transigé sur de minimes promesses permettant aux organisations syndicales de dire qu'elles ont quand même obtenu quelque chose.

\*\*

Quelles leçons pouvons-nous tirer des divers mouvements revendicatifs qui se sont déroulés dans les dernières semaines?

D'une façon générale, cette tendance des masses à revendiquer n'avait été ni préparée ni prévue par les organisations syndicales et leurs militants. La classe ouvrière a, sur le plan revendicatif, moins ressenti que ses organisations et ses militants la défaite que constituait l'instauration du régime gaulliste. Et ce pour deux raisons essentielles: d'une part, la classe n'avait pas et n'a pas encore eu l'occasion de faire par son expérience la connaissance exacte du nouveau régime; d'autre part, les organisations, prêchant les voies pacifiques pour une démocratie renouée, ont fait bien peu pour le lui expliquer.

En outre, face à de Gaulle qui parle de la « grandeur nationale », la propagande du P.C.F. sur le même thème ne peut que semer la plus grande confusion dans les masses.

Lorsque le gouvernement a pris le décret de réquisition, toutes les organisations syndicales se sont senties menacées, les agents de conduite autonomes ont rejoint les autres organisations pour résister sur cette question, et c'était là quelque chose d'extrêmement positif. L'épreuve de force pouvait ainsi avoir une sérieuse ampleur. Les parties aux prises se trouvaient ainsi

Pierre FRANK.  
(Suite page 8.)